

COMMUNIQUÉ

TAUX RÉVISABLE EMPRUNT OBLIGATAIRE

Conformément aux dispositions de la note d'information visée par L'AMMC en date du **15 Septembre 2017** sous la référence n° VI/EM/026/2017 relative à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné de **Wafasalaf**, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche « **B** » à la date d'anniversaire de la date de jouissance des obligations, le nouveau taux d'intérêt qui sera appliqué à partir du **29 Septembre 2023** est de **4,03%**.

Ce taux est révisable annuellement en référence au taux plein **52 semaines** (taux monétaire) calculé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 21 Septembre 2023, soit 3,23%, augmenté d'une prime de risque de 80 pbs, soit **4,03%** applicable à compter du **29 Septembre 2023**.

Casablanca, le 27 Septembre 2023